

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

À Travers Nos Régions

KOULA-MOUTOU : DÉBUT DE LA COUPE PAUL MARIE LISSENGUET



Photo : Sedrique Mavendji/KeKa

LE stade Tata-Migolet de Koula-Moutou, chef-lieu de la province de l'Ogooué-Lolo, abrite depuis le 10 juillet 2022 la première édition du tournoi de football dénommé Paul-Marie Lissenguét, qui fut le premier président de la ligue de football de l'Ogooué-Lolo. Le parrain, le ministre Hugues Mbadinga Madiya, était représenté par Jean-Baptiste Kouma. Le coup d'envoi de la compétition a été donné en présence du gouverneur de la province, Jean-Bosco Assingabagni, du maire Rigobert Nzengue Lola, du directeur provincial de la Jeunesse et des Sports et du représentant de la famille Lissenguét, à savoir Lévy Martial Midepagni. En sa qualité de président du comité d'organisation, Daniel Passarela Ghanga, a déclaré ceci : "le tournoi Paul-Marie Lissenguét, c'est pour à la fois honorer l'illustre disparu, et identifier et promouvoir les talents sportifs à Koula-Moutou". Le match d'ouverture opposait l'équipe de Kungou – qui a gagné 3-0 – à celle du quartier Mandzi.

LAMBARÉNÉ : PREMIÈRE ÉDITION DU GRAND CROSS



Photo : Paterne NG#39;DOUNDA

LE sport c'est la santé. Vu ainsi, pour aider les populations de Lambaréné en général, et celles du 1er arrondissement en particulier, à vivre en bonne santé, la ministre Madeleine Berre vient d'ajouter dans le registre de ses activités politiques, un événement sportif dénommé : "grand cross", dont la première édition, qui vient de se dérouler dans le chef-lieu de la province du Moyen-Ogooué, a vu la participation de toutes les catégories : minimes, cadets, juniors, seniors et les vétérans. Tous genres confondus. Le déroulé a été supervisé par son directeur de cabinet, Cyrille Angoue. Mais parmi la centaine de participants, seuls 30 choisis parmi les 3 premiers de chaque catégorie ont été récompensés dans l'ordre du mérite. Soit 50 000 FCFA pour le premier de chaque catégorie. 30 mille pour chaque deuxième, et 20 mille pour chaque troisième. "C'est une façon pour la ministre Berre d'entretenir et de consolider le lien avec les populations de sa circonscription électorale", a indiqué son directeur de cabinet, visiblement satisfait du déroulement de la première édition dudit cross.

KEKA & N'DOUNDA

Port-Gentil : des pots de peinture pour l'hôpital de Bendjé

UNE dotation de l'honorable Jean-Fidèle Otandault, bien accueillie par les gestionnaires de l'unité sanitaire.

Serge YACKELE-MIHINDOU
Port-Gentil/Gabon

POUR redonner son lustre d'antan à l'hôpital départemental de Bendjé, implanté dans la commune de Port-Gentil, le député du 2e arrondissement de la capitale économique, Jean-Fidèle Otandault, accompagné de l'ancien opposant Féfé Onanga, s'est rendu dernièrement sur les lieux pour y remettre un important lot de peinture.

"Beaucoup de nos acquis communs tombent souvent en décrépitude faute de suivi. Pour redonner une image des plus reluisantes à cet hôpital départe-



Photo : Kourmous

mental qui a une longue histoire à conter, j'ai voulu donner un peu du mien en apportant ces pots de peinture pour contribuer à son embellissement. C'est un autre geste, en sus de ce que j'ai déjà fait ici auparavant. Je vous exhorte à en faire une bonne utilisation pour que cette unité de santé de proximité retrouve des couleurs", a déclaré le parlementaire au moment du geste symbolique de remise de ce don. Les responsables de l'hôpital

départemental de Bendjé ont remercié le député bienfaiteur pour ce nouvel élan de solidarité envers leur structure sanitaire d'utilité publique. "Merci honorable Otandault, pour ce nouveau geste. Effectivement, vos actes sont nombreux ici, et nous vous remercions infiniment pour l'attention permanente portée à notre hôpital qui offre des soins de proximité à beaucoup de personnes démunies et dans le besoin", a-t-on entendu.

Oyem : 16 agents des Eaux et Forêts prêtent serment



Photo de famille au terme de la prestation de serment à Oyem.

E.EBANG MVE
Oyem/Gabon

SEIZE agents des Eaux et Forêts, en service dans la province du Woleu-Ntem, ont prêté serment le 8 juillet écoulé au tribunal de première instance d'Oyem. L'audience solennelle dirigée par le président de céans, Elvis Rodrigue Bekale Minko, s'est déroulée en présence du préfet du Woleu, Brice Arca-

dus Moussirou, et du directeur provincial des Eaux et Forêts, Hervé Charles Ndume Engone. Une cérémonie conformément à l'article 263 du Code forestier gabonais, qui dispose que "les agents des Eaux et Forêts sont, en fonction de leur grade, des Officiers de police judiciaire dans leurs domaines d'activité. Toutefois, ils ne peuvent exercer ces fonctions qu'après avoir prêté serment devant la juridiction

compétente, selon les modalités définies par voie réglementaire", a rappelé M. Bekale Minko. "Je jure et promets de remplir bien et loyalement, avec exactitude et fidélité, mes fonctions, dans le respect des lois et règlements en vigueur et d'observer en tout temps les devoirs qu'elles m'imposent. Je le jure". Tel est l'engagement pris par les 16 im-

préteurs. Lesquels ont été invités par la procureure de la République près le tribunal d'Oyem, Périne Ada Obiang, à "veiller à l'application de la réglementation forestière, à la répression de la criminalité forestière faunique, conformément à la législation en vigueur, en veillant à la réglementation des activités de chasse, à la mise en place d'un réseau d'information pour la surveillance de la faune, la Constitution et au suivi des dossiers de poursuites judiciaires contre les contrevenants à la loi".

Photo : PME